

APERÇU DE L'ÉCONOMIE BELGE

NOTE CONJONCTURELLE
DE NOVEMBRE 2022



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Introduction	5
1. La Belgique en bref.....	7
2. Développements conjoncturels de l'économie.....	11
3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux.....	19
4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays).....	23
5. Prévisions macro-économiques	28

Liste des graphiques

Graphique 0. Pyramide des âges en Belgique au 1 ^{er} janvier 2022.....	7
Graphique 1. Compétitivité et classement numérique.....	8
Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2021	9
Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2021	10
Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses.....	11
Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national.....	12
Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production.....	13
Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle.....	14
Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises.....	15
Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé.....	16
Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI).....	17
Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits	18
Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2021	20
Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2021.....	21
Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2021.....	21
Graphique 15. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro.....	23
Graphique 16. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction.....	24
Graphique 17. Population et taux d'emploi.....	25
Graphique 18. Taux de chômage.....	26
Graphique 19. Inflation.....	27

Liste des tableaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales.....	19
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde.....	19
Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international.....	29
Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique.....	29

Introduction

La Belgique, **petite économie ouverte** de près de 11,6 millions d'habitants, se situe en plein cœur de l'Europe de l'Ouest. En 2021, son PIB était de 502,3 milliards d'euros. L'économie jouit d'une bonne infrastructure de communication ainsi que d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Du fait de son ouverture, les échanges commerciaux sont essentiels pour la Belgique. Par ailleurs, 62,7 % des exportations belges sont destinées au marché intra-européen (hors Royaume-Uni). Les pays voisins de la Belgique constituent ses principaux partenaires commerciaux. Il s'agit de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Après une année 2020 difficile, le commerce extérieur a connu une reprise particulièrement vive en **2021**. Le solde de la balance commerciale s'est toutefois dégradé et le déficit a atteint près de 6,3 milliards d'euros en 2021 alors qu'il présentait encore un solde excédentaire de 642,3 millions d'euros un an plus tôt.

Les **produits principalement exportés** en 2021 par les entreprises belges concernaient les produits issus des industries chimiques, mais également les véhicules et matériels de transport ainsi que les machines et appareils électriques et les produits minéraux.

En 2021, l'industrie pharmaceutique était le **principal secteur de l'industrie manufacturière à créer de la valeur ajoutée**, suivie par l'industrie chimique et les industries alimentaires et de boissons.

La **croissance annuelle du PIB** a fortement rebondi en Belgique en 2021 (+6,1 %) à la suite de la reprise mondiale de l'activité économique. Le rebond du PIB en Belgique s'est d'ailleurs montré plus prononcé que celui de l'Union européenne (27 pays ; +5,4 %) et que celui de la zone euro (+5,3 %). Au **deuxième trimestre de 2022**, la Belgique a connu une hausse de son PIB de 4,1 % à un an d'écart, mais toutefois moindre qu'au trimestre précédent (+5,3 % à un an d'écart). Si la demande intérieure hors stocks, et plus particulièrement les dépenses de consommation privée, a contribué à cette évolution favorable du PIB, il en va de même pour les **exportations nettes** et la variation des stocks au deuxième trimestre de 2022.

Les **services** constituent à l'accoutumée le principal moteur de la croissance économique belge. En 2021, ce sont également eux qui ont majoritairement soutenu la reprise de l'activité économique.

L'**indice de production** dans l'industrie manufacturière a nettement reculé en 2020 pour repartir à la hausse en 2021. L'indice de production de l'industrie hors construction et celui du secteur énergétique ont tous les deux dépassé, en 2021, leur niveau d'avant crise, à l'inverse de celui de la construction. Au deuxième trimestre de 2022, la production dans l'industrie hors construction et dans l'énergie a marqué le pas. La production du secteur de la construction évolue une nouvelle fois de manière asynchrone en enregistrant une hausse à un an d'écart.

La **démographie des entreprises** s'est encore montrée vigoureuse en 2021, avec un plus grand nombre de créations que de cessations d'entreprises et un solde net de 43.839 unités, soit le plus grand solde net observé sur la période 2017-2021. Le dynamisme entrepreneurial s'est cependant affaibli au deuxième trimestre de 2022. En effet, malgré un solde net de « créations-cessations » toujours positif (9.822 unités), il s'est toutefois amoindri en glissement annuel de 4.137 unités.

Dans son ensemble, l'année 2021 s'est révélée contrastée sur le marché de l'emploi : si le **taux d'emploi** s'est inscrit à la hausse, le **taux de chômage** total et celui des jeunes de moins de 25 ans ont tous les deux augmenté. Au deuxième trimestre de 2022, le marché de l'emploi s'est amélioré, les taux de chômage et celui d'emploi connaissant une évolution favorable à un an d'écart. En effet, le taux de chômage des jeunes s'est ainsi chiffré à 17,4 % au deuxième trimestre de 2022 (contre 19,4 % un an auparavant) et le taux de chômage total a atteint 5,8 % (contre 6,3 % un an plus tôt). Quant au taux d'emploi, il s'est établi à 66,0 % au deuxième trimestre de 2022 (contre 65,0 % un an plus tôt).

Après une année 2020 marquée par un net ralentissement de l'inflation à la suite, notamment, de l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, l'inflation mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a augmenté au cours de 2021 et des trois premiers trimestres de 2022. Toutes les composantes de l'IPCH sont en hausse, mais c'est la composante énergétique qui fait grimper les prix. Avec une inflation de 59,3 % au troisième trimestre de 2022, cette composante explique plus de la moitié de l'inflation totale. Les dernières estimations prévoient une inflation totale de 9,3 % en 2022.

En ce qui concerne les **perspectives de croissance à court terme** de l'économie belge, la reprise économique a déjà commencé en 2021, avec une croissance du PIB s'élevant à 6,1 %. Cependant, le Bureau fédéral du Plan indique que la croissance belge devrait ensuite ralentir pour atteindre 2,6 % en 2022 et 0,5 % en 2023.

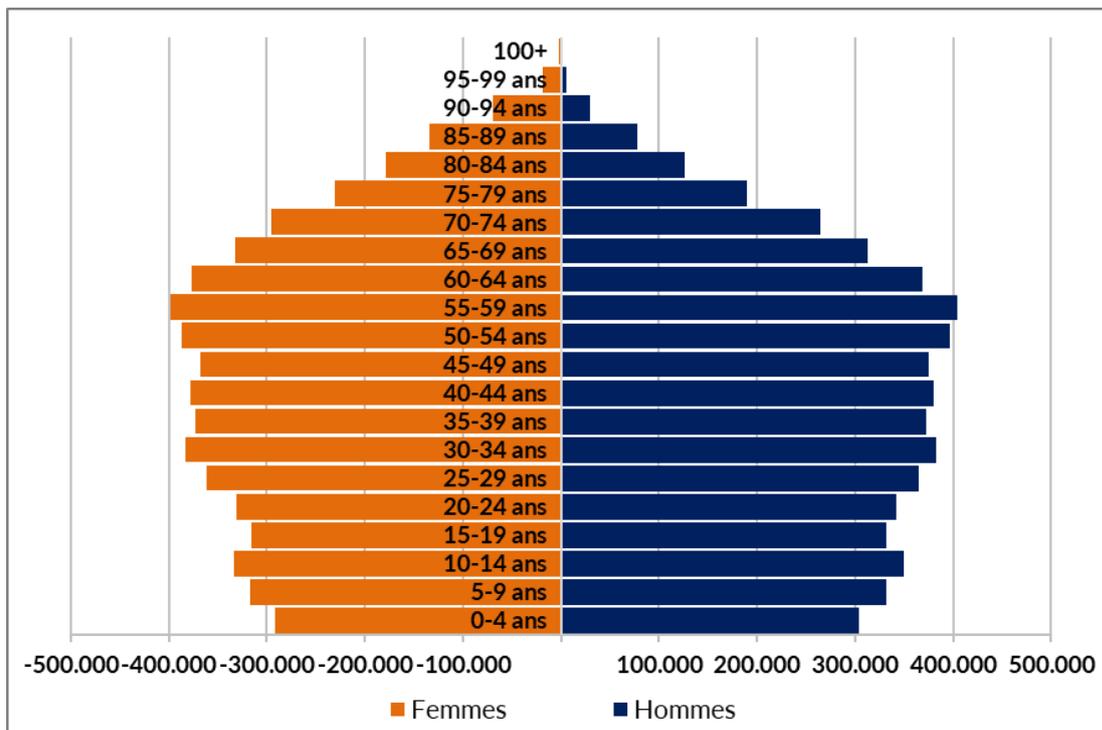
1. La Belgique en bref

La Belgique est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne. En plein cœur de l'Europe de l'Ouest, sa position constitue sans aucun doute un aspect essentiel pour son économie. Bruxelles, sa capitale, accueille un grand nombre d'institutions européennes et internationales.



La Belgique présente une **superficie** de 31.000 km² et compte près de 11,6 millions d'**habitants** au 1^{er} janvier 2022, dont 50,7 % de femmes et 49,3 % d'hommes. Comme le montre le graphique de la pyramide des âges ci-dessous, la population est vieillissante en Belgique. Avec les Pays-Bas, notre pays est l'un des plus densément peuplés d'Europe. Toutefois, la pandémie de Covid-19 a eu un impact important sur le solde naturel de la population : la différence entre les naissances et les décès est négative pour la première fois depuis les années 1940.

Graphique 0. Pyramide des âges en Belgique au 1^{er} janvier 2022

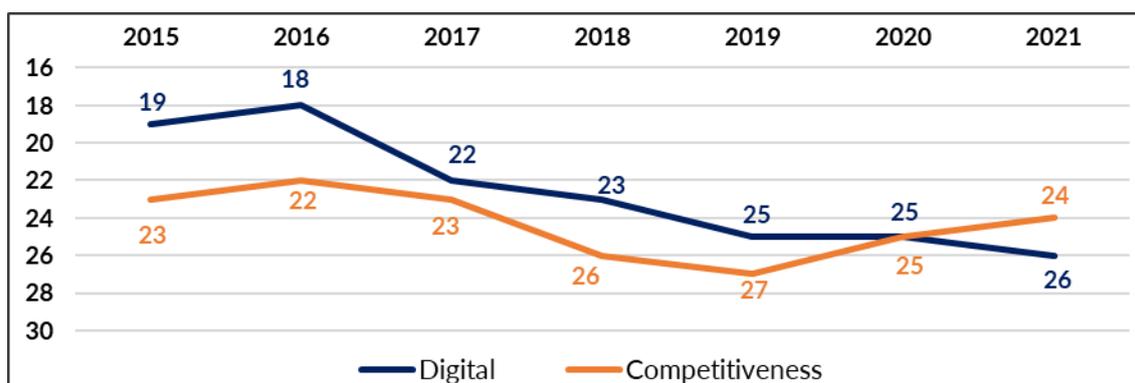


Source : Statbel.

La Belgique est divisée en **trois régions** : la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne. Sa population est répartie en trois groupes linguistiques (les néerlandophones, les francophones et les germanophones), c'est pourquoi le pays comprend également trois communautés : la communauté flamande, la communauté française et la communauté germanophone.

La Belgique est dotée d'une **infrastructure de communication** hautement développée dans l'ensemble du pays et de l'un des réseaux de télécommunications à large bande les plus développés d'Europe. La Belgique possède donc un large éventail de modes de transport et d'infrastructures. Par exemple, elle dispose d'un réseau de routes principales, de voies ferrées et de voies navigables. Le pays dispose aussi d'aéroports internationaux (Bruxelles, Liège, Charleroi, Ostende, Anvers et Courtrai) et de ports maritimes (Anvers, Zeebrugge, Gand et Ostende).

Graphique 1. Compétitivité et classement numérique



Source : IMD World Competitiveness Center.

De plus, la Belgique se positionne à la **24^e place sur 64 dans le classement des pays les plus compétitifs** selon l'Institute for Management Development¹ (IMD World Competitiveness Yearbook 2021 Results) et elle occupe la **22^e place sur 141** selon le World Economic Forum² (Global Competitiveness Report 2019)³. Plusieurs facteurs constituent un frein pour la conduite des affaires en Belgique : les taux d'imposition, les réglementations du travail trop contraignantes et la législation fiscale sont les plus importants.

La Belgique dispose d'une **main-d'œuvre hautement qualifiée**. En effet, le pays bénéficie d'un enseignement secondaire et supérieur solide et d'un système de formation, de connaissance et d'innovation parmi les plus compétitifs du monde.

La Belgique est par nature une « **petite économie ouverte** » : « petite » par son produit intérieur brut (PIB à prix courants) de 502,3 milliards d'euros en 2021, représentant 3,5 % du PIB de l'Union européenne (UE27)⁴, ou 4,1 % du PIB de la zone euro⁵, et « ouverte » par son degré d'ouverture⁶ de 86,3 % (78,6 % en 2020).

¹ <https://www.imd.org/centers/world-competitiveness-center/rankings/world-competitiveness-et-Competitiveness-ranking-Belgium-IMD>.

² <https://www.weforum.org/reports/how-to-end-a-decade-of-lost-productivity-growth>.

³ Selon le WEF (Rapport 2020) : « Dans cette édition spéciale, en cette période de turbulences pour l'économie mondiale, nous mettons en pause les classements comparatifs des pays sur l'indice de compétitivité mondiale. Au lieu de cela, nous jetons un regard fondamental sur la façon dont les économies devraient penser à la reprise et à la transformation de leurs systèmes économiques pour améliorer le développement humain et la compatibilité avec l'environnement. »

⁴ En 2021, le PIB à prix courants de l'Union européenne (27 pays) s'élevait à 14.522,3 milliards d'euros.

⁵ En 2021, le PIB à prix courants de la zone euro a atteint 12.313,1 milliards d'euros.

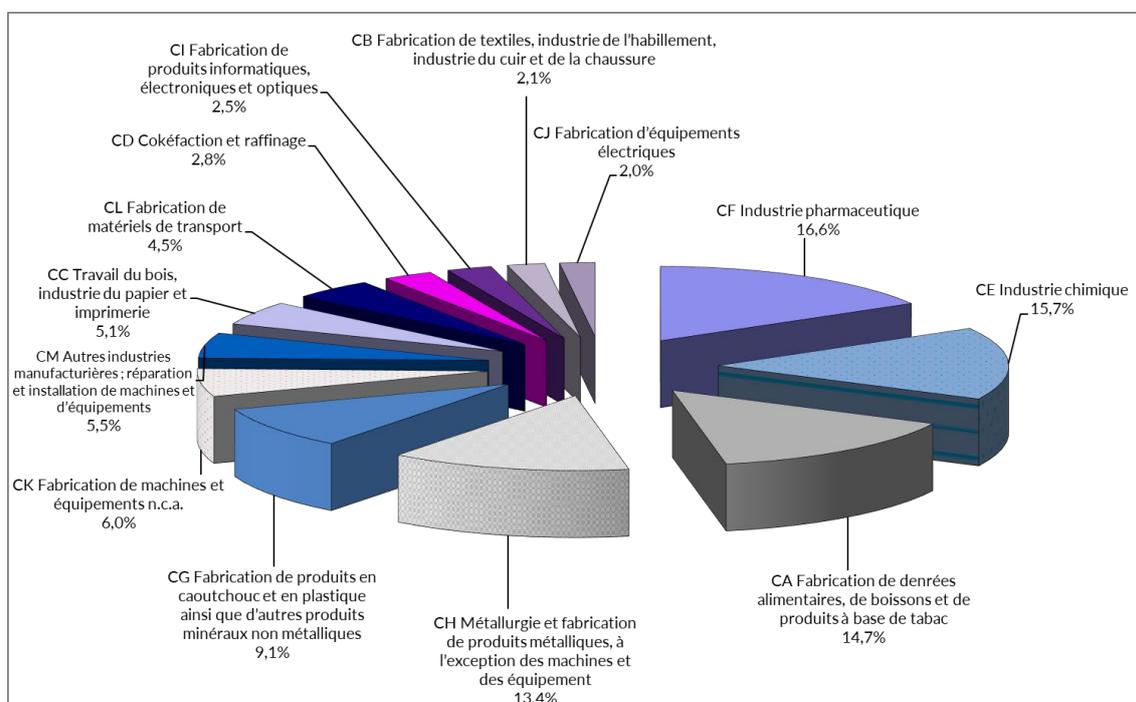
⁶ Valeur moyenne de ses importations et exportations de biens et services divisée par le PIB et multipliée par 100.

Le degré d'ouverture de la Belgique et son intégration dans l'Union économique et monétaire justifient un taux d'**inflation** généralement modéré. Néanmoins, la croissance des prix à la consommation a été, depuis plusieurs années, plus rapide en Belgique que chez ses principaux partenaires commerciaux (à savoir la France, l'Allemagne et les Pays-Bas). La récente envolée de l'inflation en 2021 est principalement due à la flambée des prix de l'énergie, aux augmentations significatives des coûts de transport et à la hausse des coûts de certains intrants irremplaçables tels que les semi-conducteurs. La hausse de l'inflation s'est accentuée en 2022, notamment à la suite du conflit russo-ukrainien et de ses répercussions sur les prix des produits énergétiques et d'autres matières premières.

L'économie belge, comme toute économie moderne et industrialisée, est caractérisée par l'**importance grandissante des services**. En 2021, les services marchands (incluant le commerce de gros, le commerce de détail, les activités financières et d'assurance) représentaient 55,8 % de la valeur ajoutée brute totale, contre 13,8 % pour l'industrie et 5,4 % pour la construction. La part restante est répartie entre les services non marchands (y compris les soins de santé), l'énergie, les industries extractives et l'agriculture.

Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2021

Valeur ajoutée brute en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière.



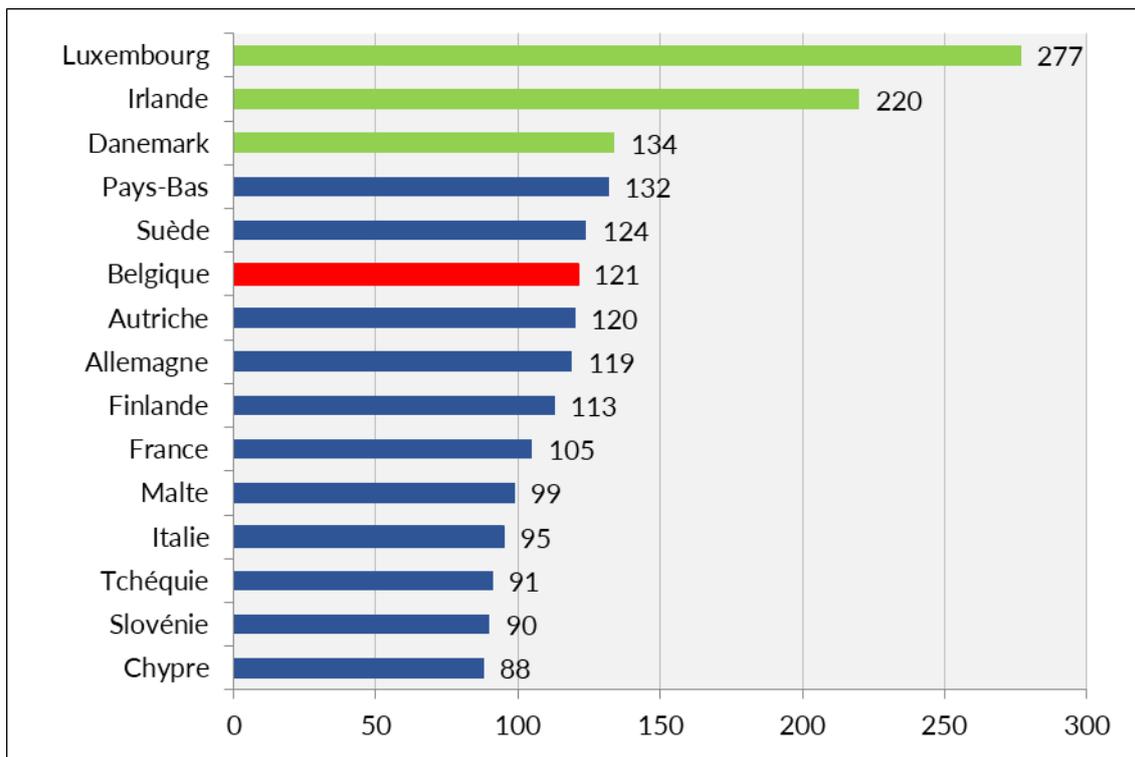
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) – Répartition en 38 branches d'activité (A38).

Malgré une part relative moindre, l'**industrie manufacturière** est essentielle pour l'économie belge car, en plus de générer une part importante de services marchands, elle crée de la valeur ajoutée et satisfait la demande étrangère grâce aux exportations.

Les secteurs clés de l'industrie belge sont :

- l'industrie pharmaceutique (16,6 % du total de la valeur ajoutée),
- l'industrie chimique (15,7 %),
- les industries alimentaires et de boissons (14,7 %),
- la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (13,4 %).

Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2021
UE27=100.



Source : Eurostat.

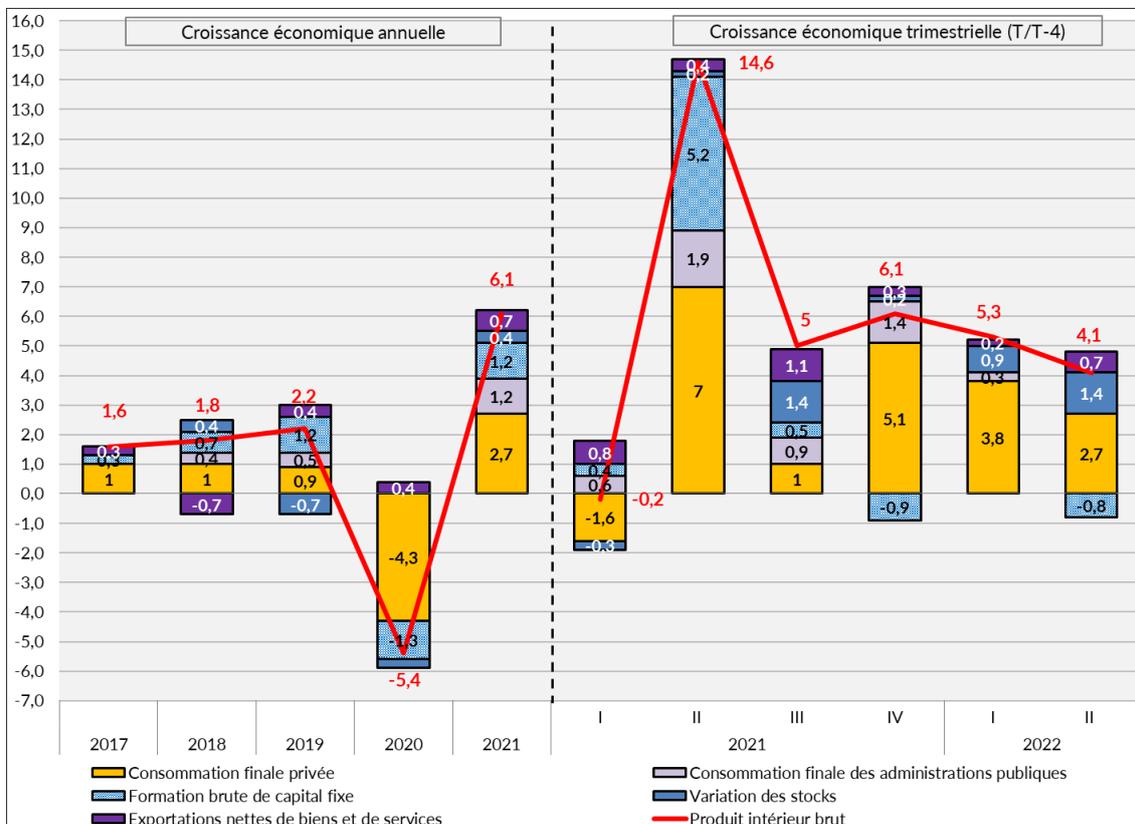
Selon les indicateurs structurels européens publiés par Eurostat, le **PIB par habitant en Belgique**, exprimé en parité de pouvoir d'achat⁷, s'est élevé à 121 en 2021 contre 100 pour la moyenne de l'Union européenne (UE27). Il s'agit par ailleurs du meilleur résultat de la Belgique depuis 2015. Le PIB belge par habitant est en augmentation de trois points par rapport à 2020. La Belgique reste un des pays les plus riches de l'Union européenne, en se classant à la sixième place, juste derrière la Suède.

⁷ La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un moyen de comparer le pouvoir d'achat entre différents pays.

2. Développements conjoncturels de l'économie

Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En 2021, la croissance annuelle du PIB en Belgique a rebondi de 6,1 % par rapport à 2020 à la suite de la reprise de l'activité économique. Celle-ci intervient après une année marquée par de nombreuses restrictions résultant de la pandémie de Covid-19. Dès lors, la **demande intérieure hors stocks** s'est accrue en 2021, contribuant au rebond de l'activité économique belge pour 5,1 points de pourcentage. Les **dépenses de consommation privée** ont fortement contribué à l'augmentation du PIB en 2021 (+2,7 points de pourcentage), tandis que les **investissements** y ont contribué pour 1,2 point de pourcentage et les **dépenses de consommation publique** pour 1,2 point de pourcentage. Enfin, la contribution à la croissance du PIB belge des **exportations nettes** a également été positive en 2021 (+0,7 point de pourcentage). La **variation des stocks** a soutenu la croissance économique belge en 2021, à hauteur de 0,4 point de pourcentage.

À un an d'écart, le PIB a progressé de 4,1 % au **deuxième trimestre de 2022** après une croissance de 5,3 % au premier trimestre de 2022.

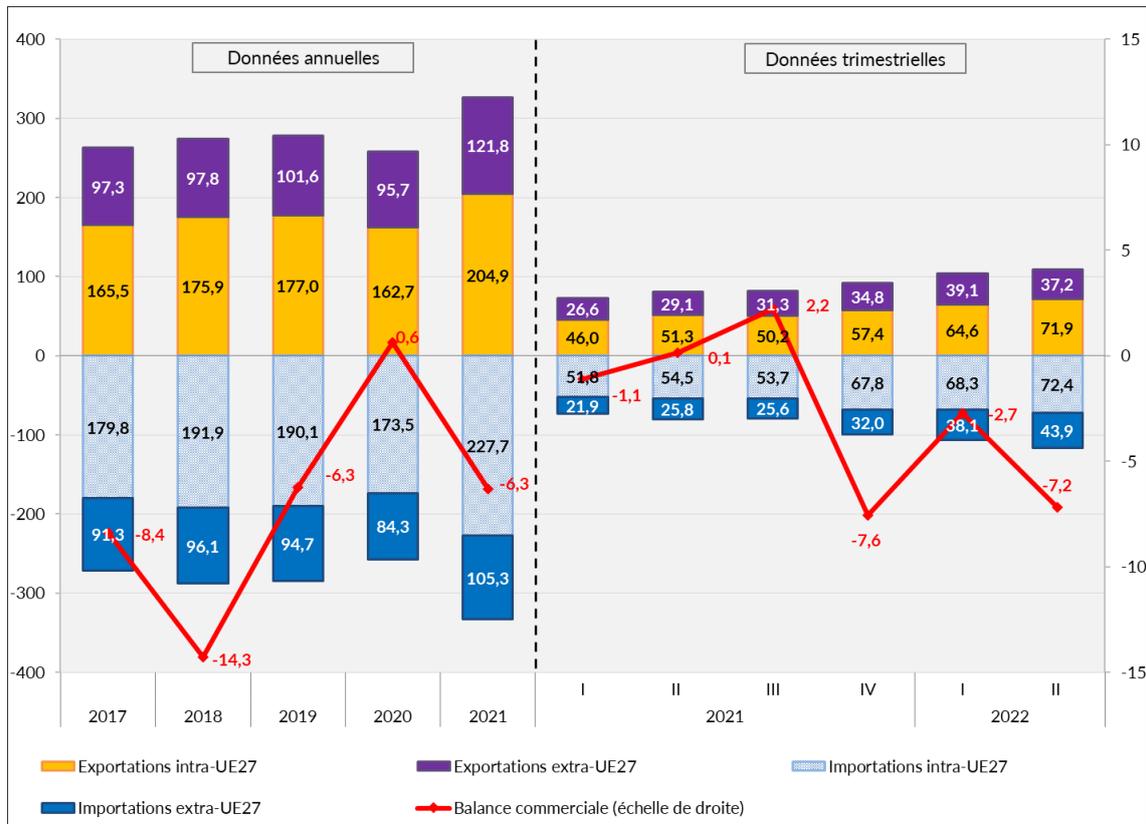
La **demande intérieure hors stocks** a tiré la croissance économique vers le haut au deuxième trimestre de 2022, à hauteur de 1,9 point de pourcentage. Ce mouvement de la demande intérieure hors stocks est uniquement attribuable à l'évolution positive de la consommation privée. En effet, au deuxième trimestre de 2022, la consommation privée a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 2,7 points de pourcentage (contre 3,8 points de pourcentage au trimestre précédent). En revanche, les investissements ont amputé la croissance économique à hauteur de 0,8 point de pourcentage (contre une contribution nulle au trimestre précédent). Les dépenses de consommation publique n'ont pas contribué à la croissance du PIB au deuxième trimestre de 2022 (contre une contribution de 0,3 point de pourcentage au trimestre précédent).

Les **exportations nettes** ont contribué à la croissance de l'activité économique en apportant une contribution positive à l'évolution du PIB au deuxième trimestre de 2022, à hauteur de 0,7 point de pourcentage, après une contribution de 0,2 point de pourcentage au premier trimestre de 2022. La contribution à la croissance de la **variation des stocks** a été de 1,4 point de pourcentage au deuxième trimestre de 2022 (contre 0,9 point de pourcentage au trimestre précédent).

En **conclusion**, l'économie belge a poursuivi sa croissance économique au deuxième trimestre de 2022, bien qu'un ralentissement s'observe pour la deuxième fois. Soulignons que l'année 2022 fait face à de nombreux défis, notamment les problèmes liés à une inflation particulièrement élevée, les retombées économiques de la guerre en Ukraine et la résurgence de l'épidémie de Covid-19 en Chine.

Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national

En milliards d'euros.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB, tableau de synthèse).

Selon le concept national⁸, le commerce extérieur a connu une reprise particulièrement vive en **2021**, après avoir ralenti de façon marquée en 2020 à la suite du recul de l'économie mondiale lié à la pandémie de Covid-19. Ainsi, les exportations de biens ont augmenté de 26,4 % et les importations de 29,2 %, atteignant des niveaux records avec respectivement 326,7 et 333 milliards d'euros tandis que le solde de la balance commerciale s'est dégradé en 2021. Alors que la balance commerciale affichait un solde excédentaire de 642,3 millions d'euros en 2020, celui-ci est désormais déficitaire et s'élève à près de 6,3 milliards d'euros en 2021⁹.

Les **exportations** totales de biens (en valeur) se sont accrues de 35,7 % au **deuxième trimestre de 2022** par rapport à la même période de 2021, atteignant 109,1 milliards d'euros, contre 80,4 milliards d'euros au deuxième trimestre de 2021. Cette augmentation des exportations totales est

⁸ Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie (source : BNB).

⁹ Sans toutefois changer les tendances, les chiffres mentionnés pour l'année 2021 ont été révisés.

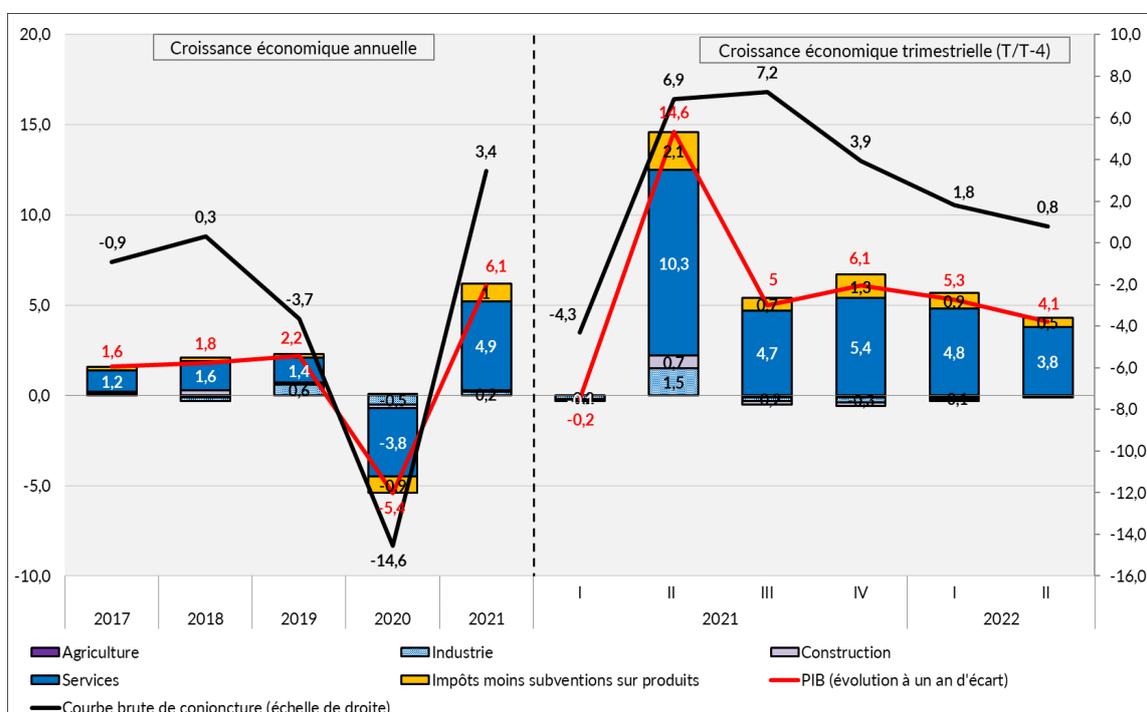
attribuable à la fois aux exportations intra-UE27 qui se sont accrues de 40 % au deuxième trimestre de 2022 en glissement annuel et aux exportations extra-UE27 qui ont augmenté de 28 % sur la même période.

Les **importations** belges de biens (en valeur) se sont également fortement accrues au **deuxième trimestre de 2022** en glissement annuel, où la hausse atteint 44,8 %. Elles se chiffrent ainsi à 116,3 milliards d'euros, contre 80,3 milliards d'euros un an plus tôt, sous l'effet d'une augmentation des importations intra-UE27 (+32,9 %) et des importations extra-UE27 (+70,2 %).

Ces résultats se sont traduits par une **balance commerciale déficitaire au deuxième trimestre de 2022** (-7,2 milliards d'euros). Le solde s'est dégradé comparativement au trimestre précédent (-2,7 milliards d'euros) et par rapport au trimestre correspondant de 2021 qui affichait encore un excédent (+127,5 millions d'euros).

Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En **2021**, l'activité économique a progressé de 6,1 %, contre une régression de 5,4 % en 2020.

Après avoir le plus lourdement amputé la croissance du PIB en 2020, contribuant au recul à hauteur de 3,8 points de pourcentage, les **services** ont constitué le principal moteur de la croissance en 2021, soutenant celle-ci à hauteur de 4,9 points de pourcentage. L'activité dans **l'industrie manufacturière** a également reculé en 2020, contribuant ainsi pour 0,5 point de pourcentage au recul de la croissance économique. Néanmoins, l'activité dans l'industrie s'est redressée en 2021, contribuant à hauteur de 0,2 point de pourcentage à la croissance du PIB. À l'instar de l'industrie manufacturière, le secteur de la **construction** a également soutenu la croissance du PIB en 2021, y contribuant pour 0,1 point de pourcentage, alors que son soutien à l'activité économique était négatif en 2020, de l'ordre de -0,2 point de pourcentage. La contribution à la croissance de **l'agriculture** a été neutre en 2021, alors qu'elle était de 0,1 point de pourcentage en 2020.

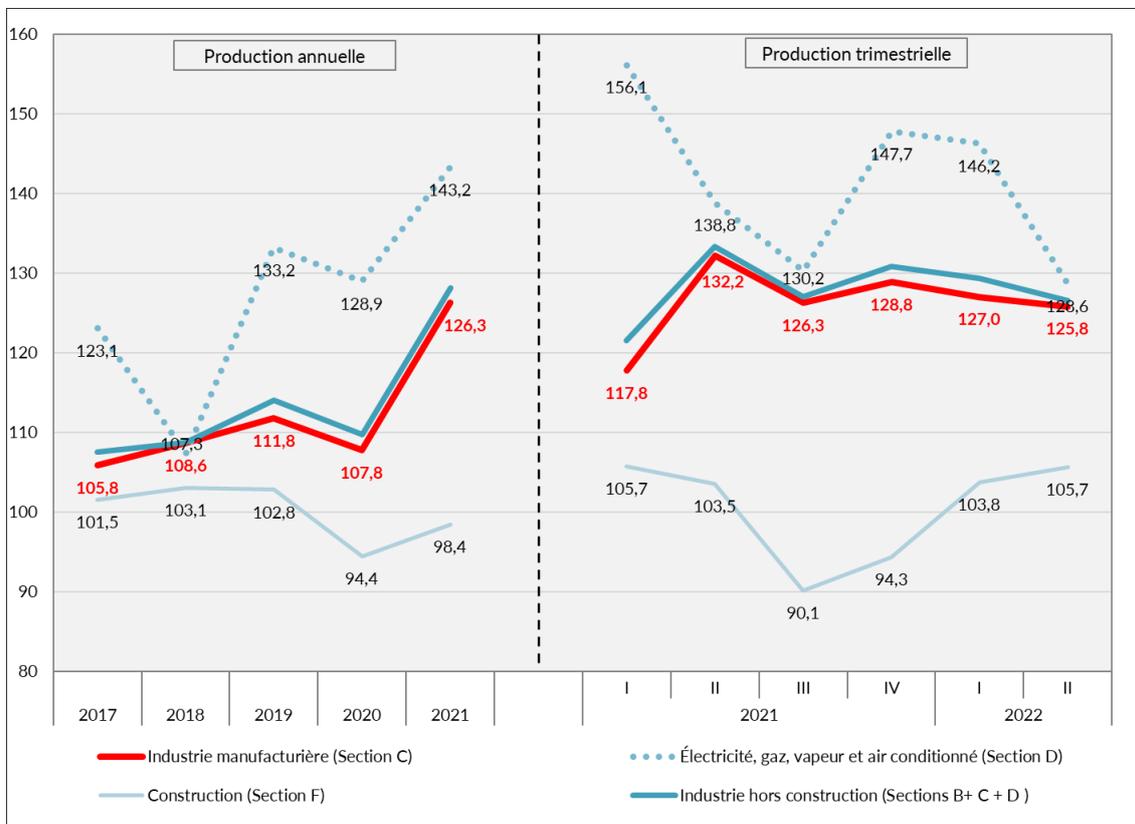
Au **deuxième trimestre de 2022**, la contribution à la croissance de l'activité économique de **l'industrie manufacturière (hors construction)** était nulle, après une contribution négative de 0,1 point de pourcentage enregistrée pour le trimestre précédent.

Les **services** ont contribué à la croissance du PIB au deuxième trimestre de 2022 à hauteur de 3,8 points de pourcentage, contre une contribution de 4,8 points de pourcentage au trimestre précédent. Les services continuent de jouer le rôle de moteur de la croissance du PIB au deuxième trimestre de 2022.

Enfin, la contribution à la croissance de l'activité économique du secteur de la **construction** a été nulle au deuxième trimestre de 2022, contre une contribution négative de 0,1 point de pourcentage au trimestre précédent. La contribution à la croissance de l'**agriculture** a été négative au deuxième trimestre de 2022 (-0,1 point de pourcentage), comme au cours des trois trimestres précédents.

Si la **confiance des chefs d'entreprise** s'était redressée progressivement en 2021 et avait dépassé son niveau pré-pandémie, elle s'amenuise depuis le quatrième trimestre de 2021. Au troisième trimestre de 2022, la confiance des entrepreneurs a fortement chuté, reflétant notamment les préoccupations liées à une inflation particulièrement élevée.

Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle
2015 = 100.



Source : Statbel, Indices par jours ouvrables.

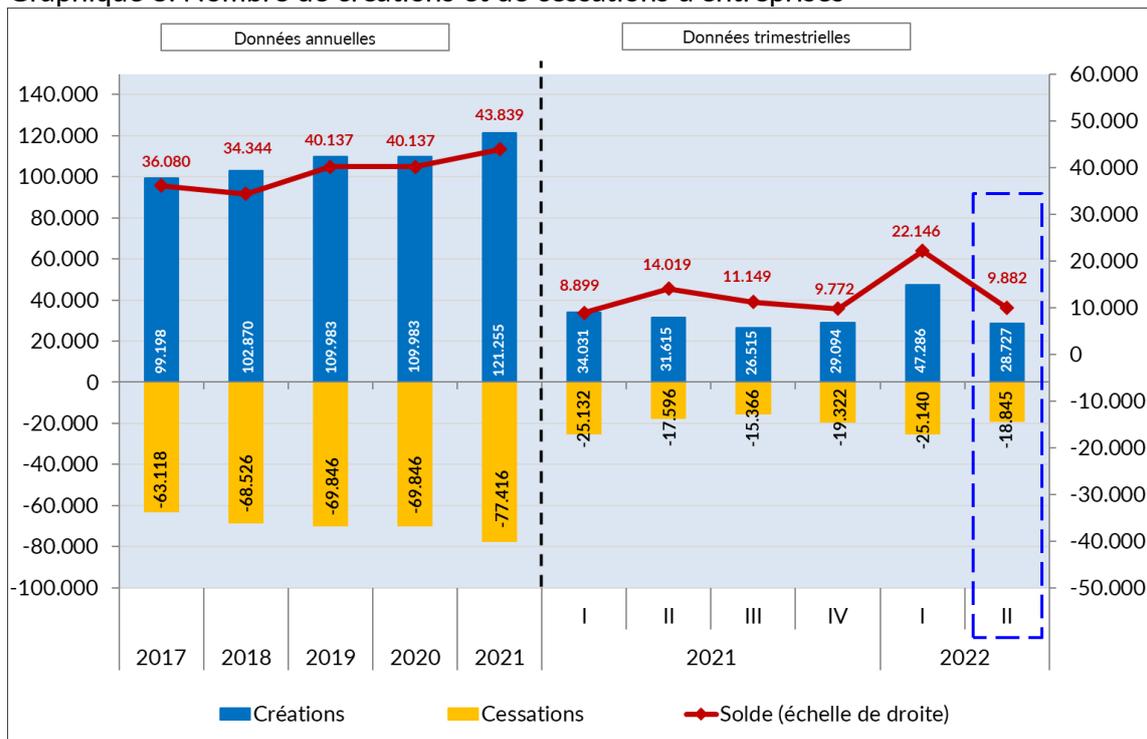
Après avoir nettement rebondi en 2021, la production de **l'industrie manufacturière hors construction (sections B + C + D)** a reculé de 5,1 % au deuxième trimestre 2022 par rapport au trimestre correspondant de 2021. Il s'agit du premier recul enregistré après six évolutions positives.

La production dans **l'industrie manufacturière (section C)** a renoué avec une croissance positive en 2021 (+17,2 % à un an d'écart). Toutefois, depuis le deuxième trimestre de 2021, lorsque la croissance s'est affichée à 31 % à la suite d'un effet de base, le rythme de croissance de la production s'est ralenti trimestre après trimestre. En comparaison au deuxième trimestre de 2021, la production s'est réduite de 4,8 %. Ici encore, il s'agit du premier recul observé après le quatrième trimestre de 2020.

La production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (section D) a atteint, en 2021, son niveau record sur les cinq dernières années. Le profil trimestriel présente une certaine volatilité et la production de ce secteur a reculé de 6,3 % au premier trimestre de 2022 et poursuivi son retrait au trimestre suivant (-7,3 %).

Enfin, l'activité dans le secteur de la **construction (section F)** a également connu un rebond en 2021, bien que plus léger que celui observé dans les autres secteurs. Après trois trimestres de baisse, la production dans ce secteur s'est redressée de 2,1 % au deuxième trimestre de 2022 en glissement annuel.

Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises



Source : Statbel.

En 2021, la démographie entrepreneuriale a enregistré une évolution favorable par rapport à 2020 uniquement sur le plan des créations d'entreprise. Ainsi, si les créations d'entreprise ont progressé de 10,2 %, les cessations d'entreprise ont augmenté de 10,8 %. Avec un solde net de 43.839 entreprises en 2021, soit 3.702 entreprises de plus qu'en 2020, le solde net de « créations-cessations » reste toutefois positif.

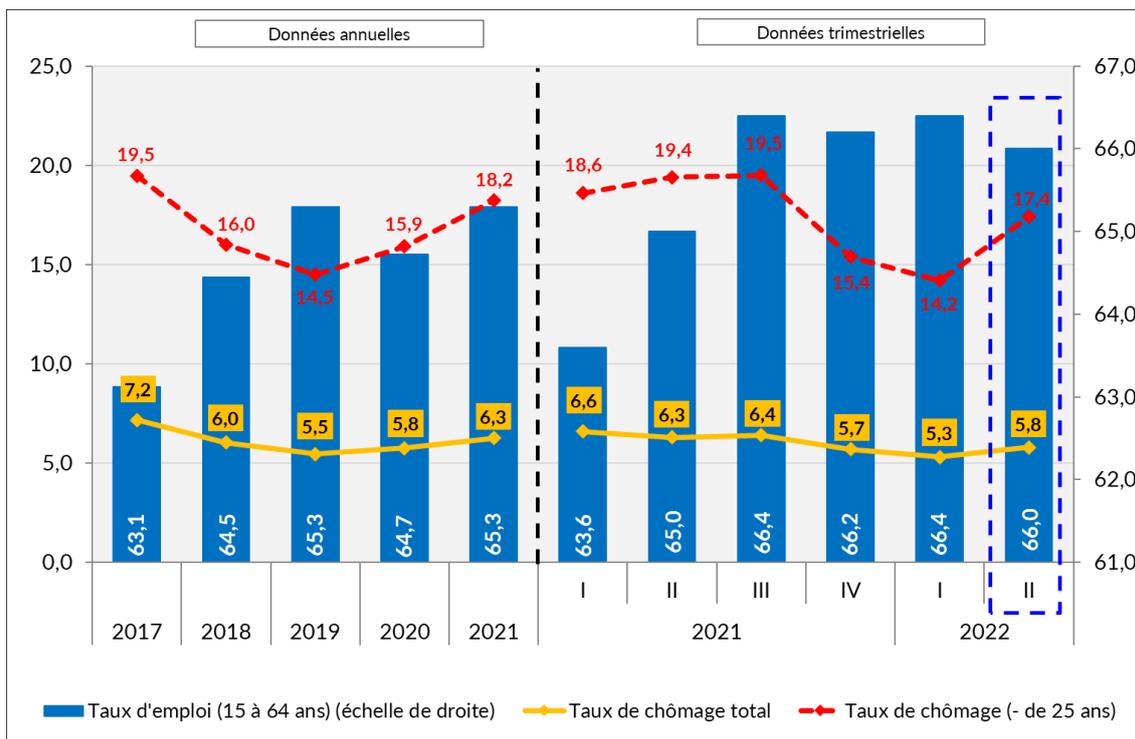
Au **deuxième trimestre de 2022**, 28.727 nouvelles entreprises ont été créées, soit 2.888 entreprises de moins qu'au trimestre correspondant de 2021. Ces nouvelles entreprises représentent pour 89,4 % des primo-assujettissements (dont 45,7 % de personnes physiques et 43,7 % de personnes morales) et pour 10,6 % des ré-assujettissements (dont 9,2 % de personnes physiques et 1,4 % de personnes morales).

Par ailleurs, 18.845 entreprises ont **cessé leur activité** au deuxième trimestre de 2022 (dont 68,5 % de personnes physiques et 31,5 % de personnes morales), soit 1.249 cessations de plus qu'au deuxième trimestre de 2021.

Au deuxième trimestre de 2022, le **solde « créations-cessations »** est toutefois positif et s'élève à 9.822 entreprises. Ce solde « créations-cessations » se compose pour 35,6 % de personnes physiques et 64,4 % de personnes morales. Il a diminué de 4.137 unités par rapport à celui du trimestre correspondant de 2021 (-29,5 %).

Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé

En %.



Source : Eurostat.

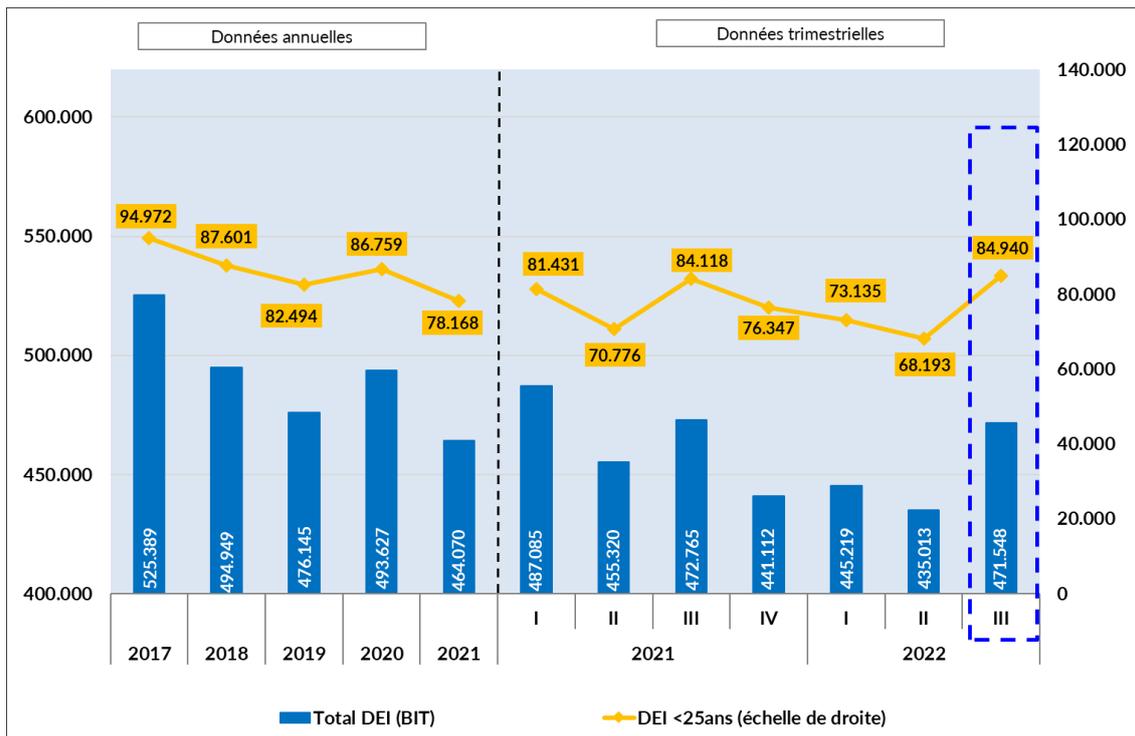
En 2021, si tous les indicateurs de chômage montrent une évolution défavorable à un an d'écart, le taux d'emploi a quant à lui progressé. Ainsi, avec 65,3 %, le **taux d'emploi** a retrouvé son niveau d'avant crise, soit de 2019, en progressant de 0,6 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2020. Le **taux de chômage des jeunes** s'est élevé à 18,2 % en 2021, en augmentation de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2020 et le **taux de chômage total** (données brutes) a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 6,3 % en 2021.

L'amélioration des taux de chômage observée au premier trimestre de 2022, à un an d'écart, s'est confirmée au **deuxième trimestre de 2022**.

Le **taux de chômage total** s'est ainsi chiffré à 5,8 % au deuxième trimestre de 2022 contre 6,3 % pour la même période de 2021 (-0,5 point de pourcentage), tandis que le **taux de chômage des moins de 25 ans** est passé de 19,4 % au deuxième trimestre de 2021 à 17,4 % au deuxième trimestre de 2022 (-2,0 points de pourcentage).

Quant au **taux d'emploi**, il s'est monté à 66,0 % au deuxième trimestre de 2022 contre 65,0 % à la même période de 2021, soit 1,0 point de pourcentage de plus.

Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)



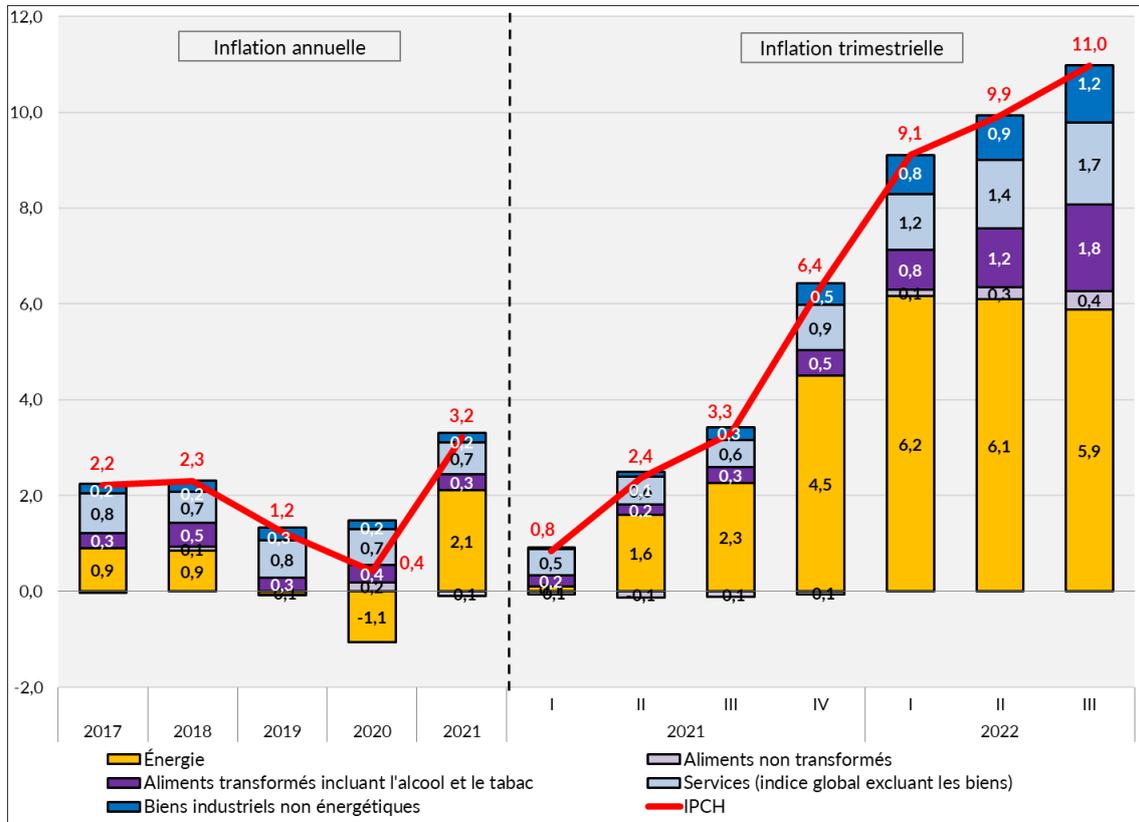
Source : ONEM.

En 2021, le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** a évolué favorablement par rapport à 2020, avec une diminution de 6 % pour atteindre 464.070 unités. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont le nombre a diminué de 9,9 %, pour se chiffrer à 78.168 unités.

La tendance baissière du **nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** observée depuis le deuxième trimestre de 2021 (à un an d'écart) s'est poursuivie au troisième trimestre de 2022, où le nombre de DEI a diminué de 0,3 % pour atteindre 471.548 unités. Quant aux **DEI de moins de 25 ans**, leur nombre a augmenté de 1 % au troisième trimestre de 2022, pour se chiffrer à 84.940 unités.

Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits

IPCH en % et contributions en point de pourcentage.



Source : Statbel.

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) continue de progresser pour s'établir à 11 % au troisième trimestre de 2022. Tous les groupes de produits ont contribué positivement à l'inflation. Bien que la contribution de l'énergie s'est légèrement réduite, tous les autres groupes ont vu leurs prix s'accélérer sur cette période.

Les prix à la consommation des **produits alimentaires non transformés** ont ainsi progressé de 8,6 % au troisième trimestre de 2022, après avoir connu une hausse de 5,6 % au trimestre précédent. Bien qu'ayant un poids modéré dans le panier de consommation, leur contribution à l'inflation totale du troisième trimestre s'est hissée à 0,4 point de pourcentage.

Après avoir progressé de 6,7 % au deuxième trimestre de 2022, les prix à la consommation des **produits alimentaires transformés** ont vu leur hausse s'accélérer au cours du troisième trimestre de 2022 pour atteindre 9,8 %, contribuant ainsi à hauteur de 1,2 point de pourcentage à l'inflation totale.

Les **services** ont connu une nouvelle accélération de l'inflation passant de 3,6 % au deuxième trimestre de 2022 à 4,2 % au trimestre suivant, contribuant à hauteur de 1,7 point de pourcentage à l'inflation totale du troisième trimestre de 2022.

Le quatrième groupe de produits, celui des **produits industriels non énergétiques**, a connu une nouvelle accélération du rythme de progression de ses prix, passant de 3,4 % de hausse au deuxième trimestre de 2022 à 4,5 % au troisième trimestre de 2022. Dès lors, la contribution de ce groupe de produits à l'inflation totale est passée de 0,9 point de pourcentage au deuxième trimestre de 2022 à 1,2 point de pourcentage au troisième trimestre de 2022.

Enfin, la catégorie des **produits énergétiques**, qui a été fortement influencée par l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux en 2020 en raison de la crise économique et sanitaire, a enregistré une nette remontée de son inflation au cours de l'année 2021 et 2022, passant de

0,4 % au premier trimestre de 2021 à 59,3 % au troisième trimestre de 2022. Il s'agit toutefois d'un nouveau ralentissement par rapport aux deux trimestres précédents. La contribution de cette catégorie de produits à l'inflation totale est ainsi passée de 0,1 point de pourcentage au premier trimestre de 2021 à 5,9 points de pourcentage au troisième trimestre de 2022.

3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
UE27	15,7%	15,7%	16,3%	16,1%	15,8%	15,9%	16,0%	14,6%
Russie	3,3%	2,6%	2,4%	2,7%	2,9%	2,8%	2,5%	2,8%
États-Unis	10,6%	11,3%	11,5%	11,1%	10,8%	11,0%	10,4%	9,9%
Chine	13,1%	17,1%	16,6%	16,2%	16,1%	16,7%	18,8%	19,1%
Japon	6,4%	4,7%	5,1%	5,0%	4,8%	4,7%	4,7%	4,3%
Inde	1,8%	2,0%	2,1%	2,1%	2,1%	2,2%	2,0%	2,2%

Source : Eurostat.

La part de l'**Union européenne** (UE27) dans les exportations mondiales s'est légèrement améliorée **entre 2010 et 2020**, avant de se réduire de façon marquée en 2021. La part de l'**Inde** suit une trajectoire haussière sur la période d'analyse bien que celle-ci vacille entre 2 % et 2,2 % depuis quelques années. Le **Japon** a suivi le chemin inverse, avec une part relative de ses exportations dans les exportations mondiales en diminution, passant de 6,4 % en 2010 à 4,3 % en 2021. Il en va de même pour les **États-Unis** avec une part qui est passée de 10,6 % en 2010 à 9,9 % en 2021. La part de la **Russie** s'est également réduite entre 2010 et 2020, mais elle est toutefois repartie à la hausse en 2021. La part des exportations de la **Chine** dans les exportations mondiales s'est fortement accrue entre 2010 et 2021. Cette augmentation de la part des exportations de la Chine a d'ailleurs été particulièrement forte en 2020, où la Chine a joué un rôle important dans l'approvisionnement de certaines marchandises pendant la pandémie de Covid-19. La Chine semblerait continuer de jouer un rôle important dans l'approvisionnement mondial des marchandises en 2021.

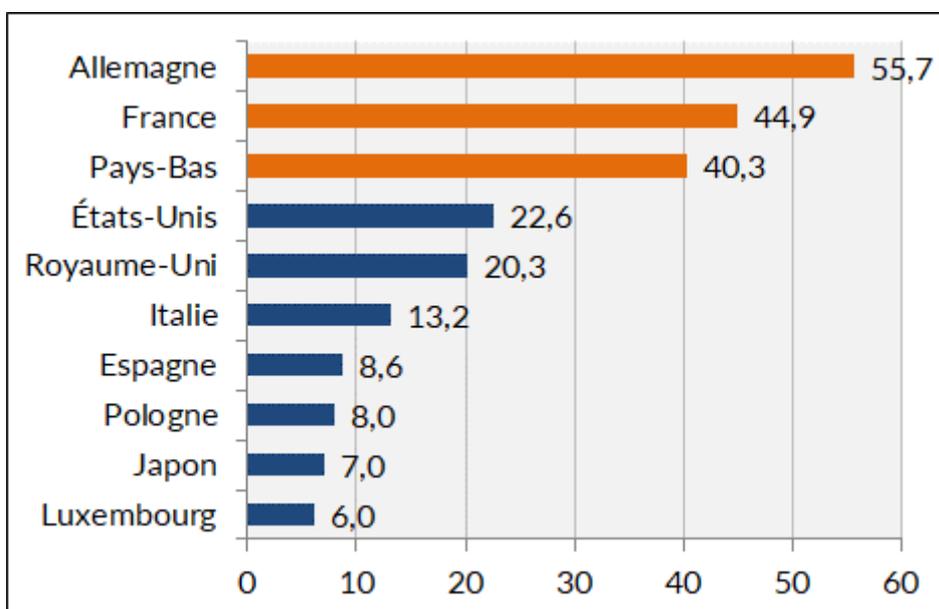
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Monde (toutes entités)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Union européenne (27 pays)	61,9%	63,0%	64,3%	63,5%	63,0%	62,7%
Autres pays européens	12,3%	12,0%	11,2%	10,9%	10,9%	10,9%
<i>Royaume-Uni</i>	7,6%	7,2%	6,6%	6,1%	6,0%	6,2%
<i>Russie</i>	0,9%	1,0%	0,9%	1,0%	1,1%	1,0%
<i>Turquie</i>	1,2%	1,3%	1,2%	1,1%	1,4%	1,3%
<i>Ukraine</i>	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Afrique	2,7%	2,7%	2,7%	2,8%	2,9%	3,4%
Amérique	8,9%	8,1%	8,5%	10,3%	11,3%	9,6%
<i>États-Unis</i>	6,7%	5,7%	5,8%	7,5%	8,7%	6,9%
Asie	12,8%	12,5%	11,1%	10,7%	10,6%	11,9%
<i>Chine</i>	2,2%	2,4%	1,9%	2,0%	2,5%	1,8%
<i>Inde</i>	3,2%	2,9%	2,7%	2,2%	1,6%	1,8%
<i>Japon</i>	1,1%	1,0%	0,9%	1,1%	1,0%	2,1%
Australie et Océanie	0,6%	0,6%	0,9%	0,6%	0,6%	0,7%
Autres	0,8%	1,1%	1,4%	1,2%	0,7%	0,7%

Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

L'Union européenne (Royaume-Uni non compris) représente la **première destination des exportations belges de biens**, avec une part de 62,7 % en 2021. Celle-ci s'est réduite de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2020. En revanche, la part des **autres pays européens** est restée stable en 2021. La part du **Royaume-Uni** dans les exportations belges de biens s'est réduite chaque année depuis 2016 jusqu'en 2021, où celle-ci s'est accrue de 0,2 point de pourcentage. Il en va de même pour l'**Asie**, où la progression de 2021 peut être attribuée à la forte hausse des exportations destinées au **Japon**, dont la part dans les exportations belges est passée de 1,0 % à 2,1 %, soit plus du double. En revanche, la part de l'**Amérique** dans les exportations belges a diminué en 2021. Cette évolution est principalement due à la part des exportations vers les **États-Unis** qui a baissé de 1,8 point de pourcentage en 2021. Enfin, la part des exportations belges vers l'**Afrique** affiche une progression de 0,5 point de pourcentage en 2021, alors que celle-ci était assez stable les années précédentes. Enfin, une certaine stabilité des exportations est observée dans les relations commerciales avec l'**Australie et l'Océanie**.

Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2021
En milliards d'euros.

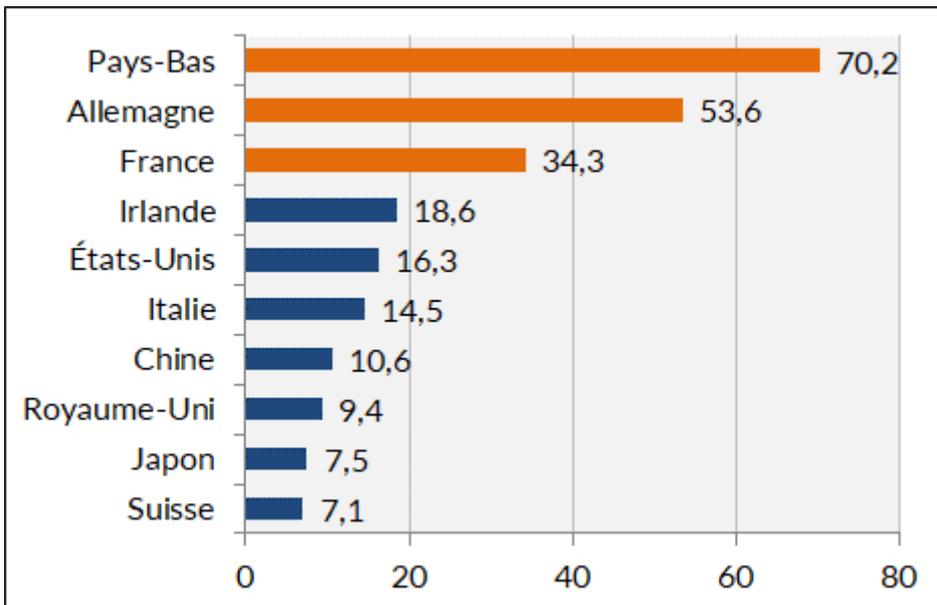


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2021, l'**Allemagne** constitue le premier partenaire commercial de la Belgique en matière d'exportations de biens, avec 55,7 milliards d'euros, suivie de la **France** avec 44,9 milliards d'euros et des **Pays-Bas** avec 40,3 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont accueilli 43,1 % des exportations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** arrive à la 5^e place du classement avec approximativement 20,3 milliards d'euros de biens belges exportés vers ce pays, soit 6,2 % des exportations belges totales.

Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2021
En milliards d'euros.

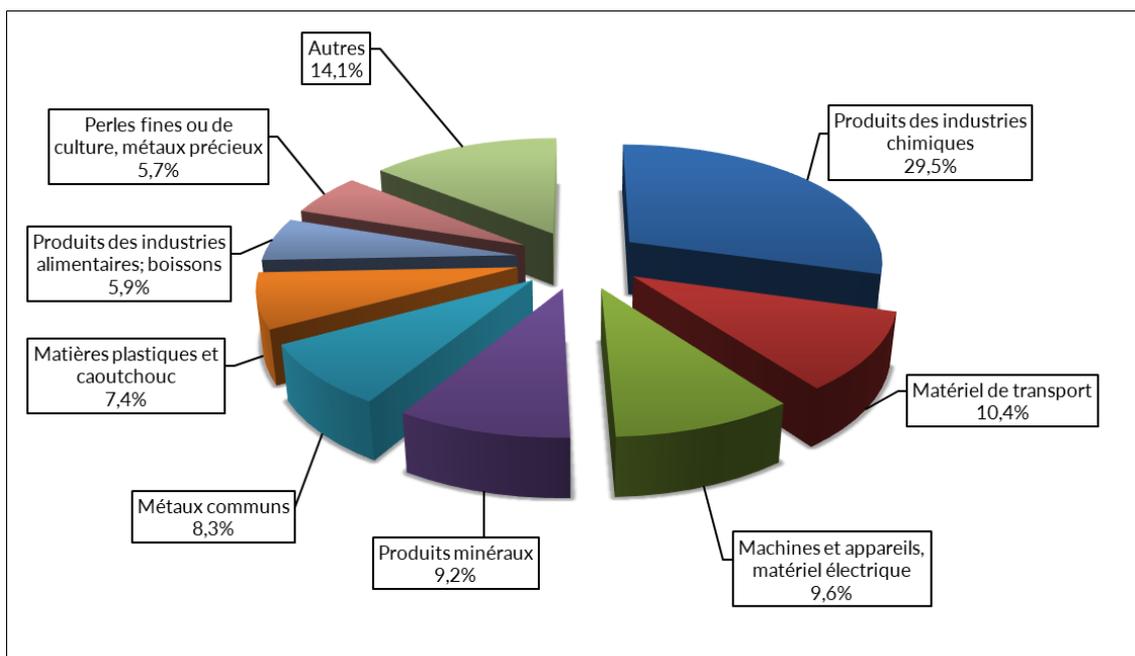


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2021, les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens sont identiques à ceux de ses exportations bien que leur ordre diffère. Ainsi, les **Pays-Bas** sont les premiers fournisseurs du marché belge, comptant pour 70,2 milliards d'euros, suivis par l'**Allemagne** avec 53,6 milliards d'euros et la **France** avec 34,3 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont totalisé 47,5 % des importations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** se trouve à la 8^e position dans le classement des partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens en 2021. Le Royaume-Uni a fourni des biens à la Belgique pour un montant de 9,4 milliards d'euros en 2021, soit 2,8 % des importations belges de biens.

Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2021



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

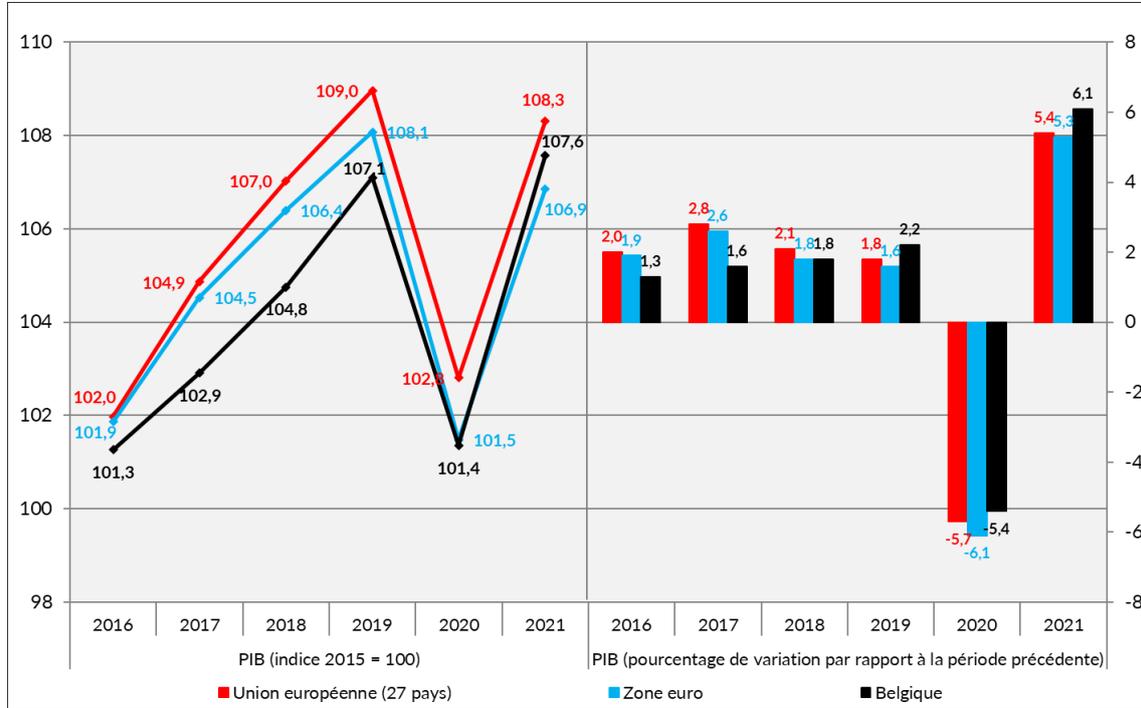
En 2021, quatre secteurs ont principalement dominé les exportations belges de biens :

- les **produits chimiques** (29,5 % ; 96,2 milliards d'euros),
- les **véhicules et matériel de transport** (10,4 % ; 34,1 milliards d'euros),
- les **machines et appareils, matériel électrique** (9,6 % ; 31,3 milliards d'euros),
- les **produits minéraux** (9,2 % ; 30,4 milliards d'euros).

Ensemble, ces quatre secteurs ont représenté plus de la moitié des exportations belges totales de biens (58,7 %).

4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays)

Graphique 15. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro



Source : Eurostat.

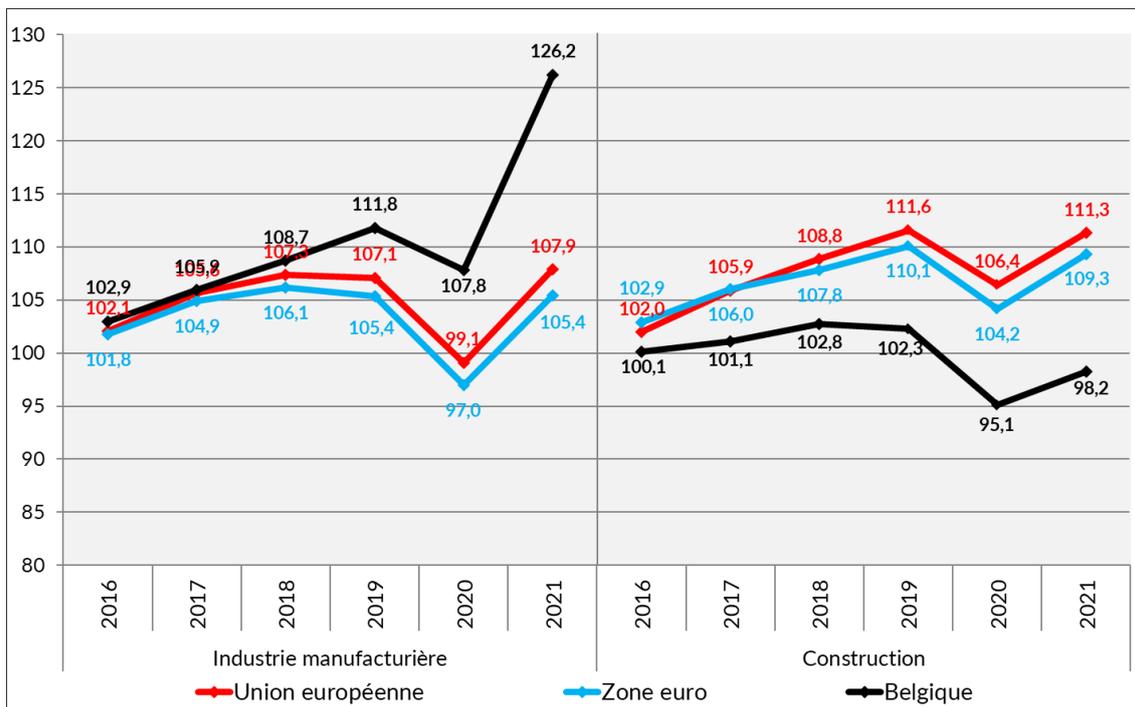
Si la **pandémie de Covid-19** a eu de lourdes conséquences sur le PIB, menant à une récession économique en 2020 de l'ordre de 5,7 % pour l'Union européenne¹⁰, de 6,1 % pour la zone euro et de 5,4 % pour la Belgique, une **reprise économique** a déjà été constatée en 2021. En effet, la progression du PIB a atteint 5,4 % pour l'Union européenne, 5,3 % pour la zone euro et 6,1 % pour la Belgique. Dès lors, si le repli de l'activité économique a été moins marqué en Belgique que dans les deux autres zones analysées, la reprise a par contre été plus vive en Belgique.

Par conséquent, le PIB de la Belgique a récupéré son niveau pré-pandémie, tandis que le PIB de l'Union européenne et de la zone euro s'en rapproche sans l'avoir toutefois rejoint.

Enfin, le PIB s'est élevé à 502,3 milliards d'euros pour la **Belgique** en 2021 (contre 459,8 milliards d'euros en 2020), à 12.313,1 milliards d'euros pour la **zone euro** (contre 11.456,4 milliards d'euros en 2020) et à 14.522,3 milliards d'euros pour l'**Union européenne** (contre 13.460,8 milliards d'euros en 2020).

¹⁰ Lorsque l'Union européenne est mentionnée, cela concerne l'Union européenne des 27, le Royaume-Uni n'en faisant plus partie à la suite du Brexit. Dès lors, ce dernier est exclu des données pour l'ensemble de la période d'observation afin d'éviter une rupture de séries.

Graphique 16. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction
Indice 2015 = 100.

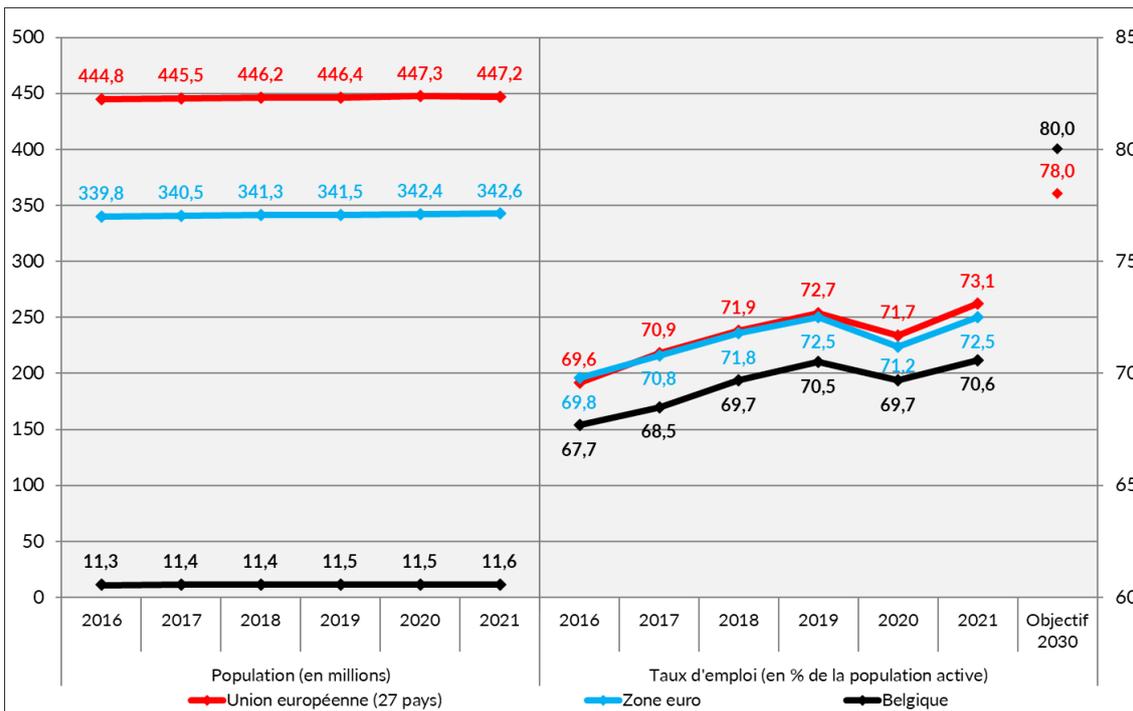


Source : Eurostat.

La tendance haussière de la **production dans l'industrie manufacturière** s'est interrompue en Belgique en 2020, soit un an plus tard que pour la zone euro et l'Union européenne. En 2021, la production a crû dans les trois zones examinées mais c'est en Belgique que la production a le plus fortement progressé.

La **production dans le secteur de la construction** s'est nettement contractée en 2020 dans les trois zones examinées avec un recul toutefois plus marqué en Belgique. Par ailleurs, la production dans la construction avait déjà reculé une première fois en 2019 en Belgique. Alors que les niveaux de production observés en 2021 dans la zone euro et dans l'Union européenne rejoignent presque les niveaux d'avant la crise, la reprise dans ce secteur en Belgique est beaucoup moins prononcée.

Graphique 17. Population et taux d'emploi

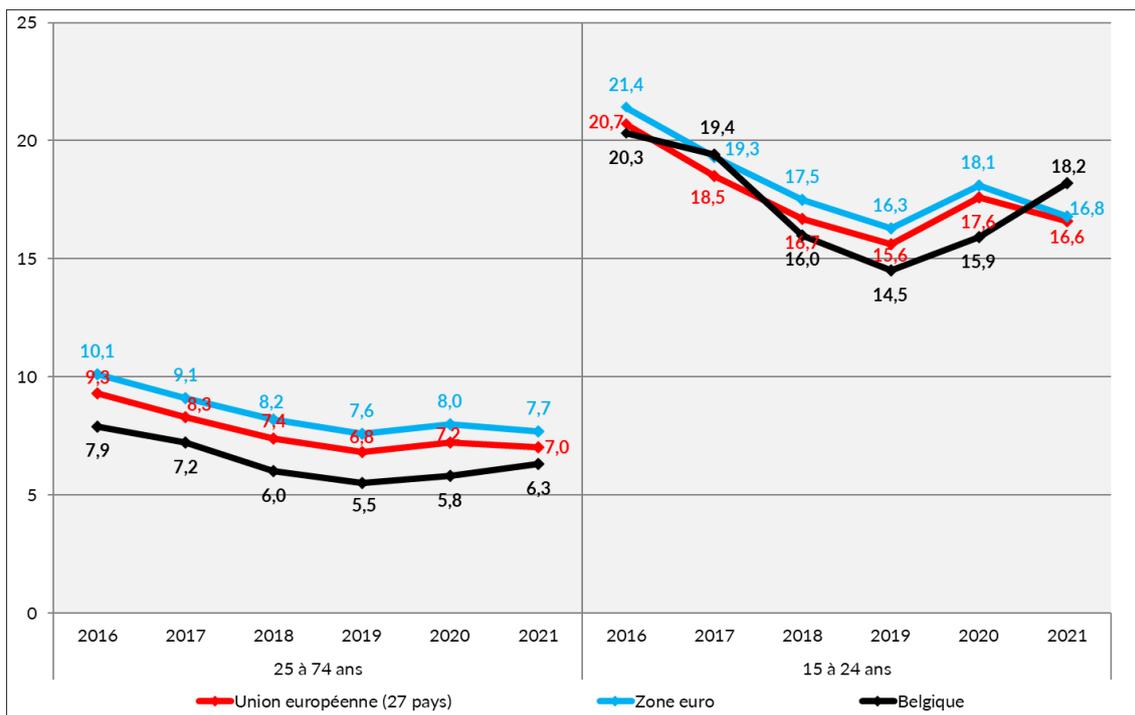


Source : Eurostat.

Avec près de 11,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021, la **population belge** représente 3,4 % de la population de la zone euro (342,6 millions d'habitants) et 2,6 % de celle de l'Union européenne (447,2 millions d'habitants).

Avec un **taux d'emploi** de 70,6 % en 2021, la Belgique reste en dessous des taux moyens enregistrés dans la zone euro (72,5 %) et dans l'Union européenne (73,1 %). L'objectif d'emploi n'a pas été atteint en 2020. Le nouvel objectif de taux d'emploi prévu pour 2030 est de 78 % pour l'Union européenne et de 80 % pour la Belgique.

Graphique 18. Taux de chômage

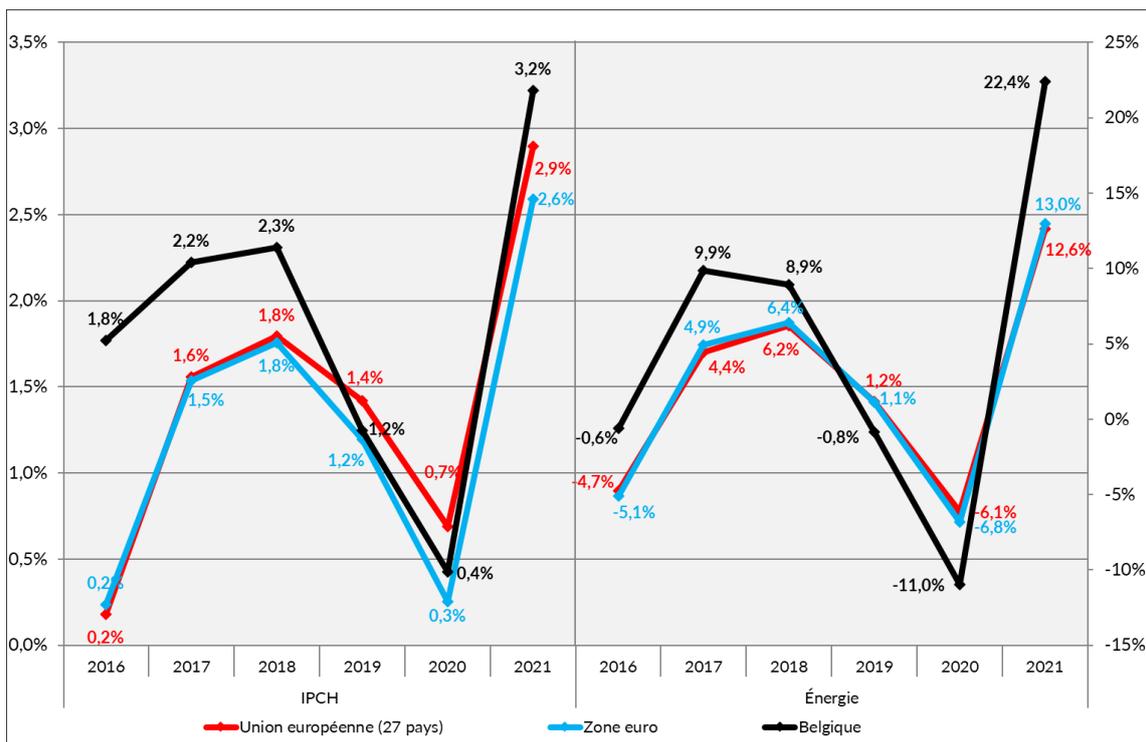


Source : Eurostat.

En 2021, le **taux de chômage des 25-74 ans** est en augmentation en Belgique pour la deuxième année consécutive et atteint 6,3 %, alors qu'il s'est réduit dans l'Union européenne (7,0 %) et dans la zone euro (7,7 %). Comparativement à 2020, le taux de chômage a ainsi augmenté de 0,5 point de pourcentage en Belgique en 2021, tandis qu'il a baissé de 0,2 point de pourcentage dans l'Union européenne et de 0,3 point de pourcentage dans la zone euro.

Le **taux de chômage des jeunes (15-24 ans)** observe également un renversement de tendance en 2020 pour les trois zones observées, avec une évolution différente pour la Belgique en 2021. En effet, si le taux de chômage des jeunes s'est accru en Belgique en 2021 (+2,3 points de pourcentage par rapport à 2020), il s'est réduit dans l'Union européenne (-1 point de pourcentage) et dans la zone euro (-1,3 point de pourcentage). Dès lors, pour la première fois depuis plusieurs années, le taux de chômage des jeunes est plus élevé en Belgique (18,2 %) que dans l'Union européenne (16,6 %) et dans la zone euro (16,8 %).

Graphique 19. Inflation



Source : Eurostat.

En 2020, l'inflation a ralenti pour la seconde année consécutive à la fois en Belgique, en zone euro et dans l'Union européenne, principalement sous l'effet d'un recul des prix énergétiques. En 2021, en raison d'une reprise de l'activité économique et d'un renchérissement des **prix de l'énergie**, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a fortement progressé. C'est en Belgique que les prix énergétiques ont connu la plus forte hausse en 2021, soit une progression de 22,4 %.

Le graphique 21 montre que sur les cinq dernières années, la Belgique connaît une volatilité plus importante de l'inflation tant pour l'IPCH que pour les prix énergétiques.

Bien que les données ne soient pas présentes dans le graphique qui reprend des données annuelles, il convient de mentionner que l'inflation est particulièrement élevée en ce début d'année 2022, notamment en ce qui concerne les prix énergétiques, ce qui constitue un défi majeur pour la Belgique, mais également pour l'Union européenne et la zone euro.

5. Prévisions macro-économiques

Le recul de l'activité économique mondiale en 2020, à la suite de la pandémie de Covid-19, a été suivi d'un fort rebond en 2021.

Selon les dernières prévisions de croissance du FMI publiées en octobre 2022, le **PIB mondial** ralentirait, passant d'une croissance de 6 % en 2021 à 3,2 % en 2022 et poursuivrait son ralentissement à 2,7 % en 2023. Il s'agit d'ailleurs d'une révision à la baisse de la croissance attendue pour 2023. Les **États-Unis** connaîtraient un ralentissement similaire bien que plus marqué. La croissance en **zone euro** ralentirait également, passant de 5,2 % en 2021 à 3,1 % en 2022 puis à 0,5 % en 2023. Des disparités sont toutefois observées entre les pays. Ainsi, si la croissance du PIB ralentirait en **Belgique**, en **France** et aux **Pays-Bas** en 2022 et 2023, l'Allemagne connaîtrait même une récession économique (-0,3 % de croissance du PIB) en 2023. Les prévisions de croissance pour l'**Allemagne** ont en effet été fortement revues à la baisse pour 2023 par rapport aux prévisions de juillet 2022.

La **Chine** devrait connaître un ralentissement de sa croissance économique, passant de 8,1 % en 2021 à 3,2 % en 2022. La croissance du PIB chinois repartirait néanmoins à la hausse en 2023 (+4,4 %), bien que cette croissance ait été revue à la baisse par rapport aux prévisions de juillet 2022.

Pour expliquer ces ralentissements et révisions à la baisse de la croissance, le FMI relève surtout les éléments suivants :

- l'**inflation**, qui atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies,
- le **durcissement des conditions financières** dans la plupart des régions,
- l'**invasion de l'Ukraine** par la Russie,
- la persistance de la **pandémie de COVID-19**.

Par ailleurs, en ce qui concerne la situation sanitaire en Belgique, la **campagne de vaccination contre la Covid-19** se poursuit toujours actuellement. Selon le [tableau de bord de la vaccination Covid](#), 79,1 % de la population belge a reçu deux doses du vaccin contre la Covid-19 à la date du 10 octobre 2022, tandis que près de 62,3 % de la population (7,2 millions de personnes) a déjà reçu une première dose de rappel, servant de booster d'immunité. Si la situation sanitaire actuelle montrait des signes positifs en été, une éventuelle résurgence du virus est pourtant attendue en automne et en hiver. C'est pourquoi, le 30 juin dernier, le Conseil supérieur de la santé belge a approuvé un rapport consultatif invitant les personnes âgées de plus de 65 ans et celles issues d'un groupe à risques à prendre une deuxième dose de rappel¹¹. Cette deuxième dose de rappel est maintenant proposée à l'ensemble de la population. À la date du 10 octobre 2022, 24,1 % de la population belge (2,8 millions de personnes) a déjà obtenu une deuxième dose de rappel et possède donc une immunité complète qui leur permettrait de passer les prochains mois sans encombre.

¹¹ SPF Santé Publique (2022), [Vaccination contre la COVID-19 : Saison automne/hiver 2022 – 2023](#)

Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international
En %.

	Croissance du PIB (en %)		Prévisions de croissance du PIB d'octobre (FMI)		Différence avec les prévisions de juillet (FMI)	
	2020	2021	2022 (e)	2023 (e)	2022 (e)	2023 (e)
Environnement international						
Monde	-3,0	6,0	3,2	2,7	0,0	-0,2
États-Unis	-3,4	5,7	1,6	1,0	-0,7	0,0
Chine	2,2	8,1	3,2	4,4	-0,1	-0,2
Zone euro	-6,1	5,2	3,1	0,5	0,5	-0,7
Belgique	-5,4	6,1	2,4	0,4	n.d.	n.d.
Allemagne	-3,7	2,6	1,5	-0,3	0,3	-1,1
France	-7,9	6,8	2,5	0,7	0,2	-0,3
Pays-Bas	-3,9	4,9	4,5	0,8	n.d.	n.d.
Royaume-Uni	-9,3	7,4	3,6	0,3	0,4	-0,2
Japon	-4,6	1,7	1,7	1,6	0,0	-0,1

(e) = estimation.

Source : FMI ([World Economic Outlook](#), octobre 2022).

Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique
En %, sauf indication contraire.

Belgique	2020	2021	2022 (e)	2023 (e)
PIB	-5,4	6,1	2,6	0,5
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	-8,3	5,5	4,2	0,8
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0	4,8	2,9	-0,3
Formation brute de capital fixe	-5,1	4,9	-0,3	1,8
Exportations (biens et services)	-5	11,3	4,0	1,1
Importations (biens et services)	-5,6	10,7	4,5	1,4
Contribution des exportations nettes (en point de pourcentage)	0,4	0,7	-0,4	-0,3
Inflation totale (IPC)	0,7	2,4	9,3	6,7

(e) = estimation.

Source : Bureau fédéral du Plan ([Budget économique 2022-2023](#), 8 septembre 2022 et [prévisions d'inflation](#), 4 octobre 2022).



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be